



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFORME DES LYCEES

ÉPREUVE ORALE TERMINALE DITE « GRAND ORAL »

Mercredi 2 décembre 2020

Déroulé du Webinaire

- Les enjeux, l'épreuve
- Les attentes de l'École vis-à-vis de l'oral
- Quelques recommandations pédagogiques : table ronde
- L'accompagnement et la formation

Cette année scolaire est l'année de la première session du nouveau baccalauréat composé de cinq épreuves terminales :

- L'épreuve de français qui se déroule à la fin de l'année de première,
- Les deux épreuves de spécialités choisies par les élèves de terminale à la mi-mars,
- L'épreuve écrite de philosophie, pour les terminales, au mois de juin,
- Une épreuve dite du « Grand oral » en fin de classe de terminale.

Le calendrier des épreuves terminales 2020-2021

Pour les élèves de terminale

- Les épreuves de spécialités se dérouleront du **15 au 17 mars 2021**
- L'épreuve de philosophie se tiendra le **17 juin 2021**,
- L'épreuve du **grand oral entre le 21 juin et le 2 juillet 2021**

Pour les élèves de première

les épreuves écrites de français se dérouleront le **17 juin 2021**, et les **oraux entre le 21 juin et le 2 juillet 2021**.

*Les **résultats du baccalauréat** seront communiqués le **6 juillet 2021**, et les **oraux de rattrapage** auront lieu **du 7 au 9 juillet 2021**.*

Épreuve orale terminale dite « Grand oral »

L'épreuve du grand oral a été conçue pour permettre au candidat :

- de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante,
- d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.

S'exprimer, argumenter, écouter, sont des compétences indispensables dans la vie professionnelle et personnelle.

Leur apprentissage prendra toute sa place tout au long de la scolarité.

Le Grand oral dure 20 minutes avec 20 minutes de préparation.

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale.

Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

Le jury choisit une de ces deux questions. Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et **créer, s'il le souhaite, un support qui sera remis au jury (et qui ne sera pas évalué)** .

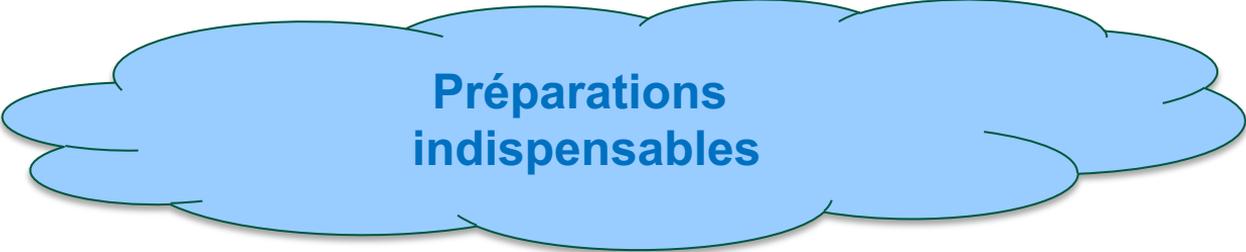
*Le support papier fourni par le jury peut permettre au candidat d'ordonner ses idées sous diverses formes (liste, schéma, tableau, graphique, carte heuristique, etc.). **Le candidat ne peut pas en disposer** durant les trois phases de l'épreuve, il peut en revanche y faire référence.*

l'épreuve orale terminale

LE TEMPS DE PRÉPARATION = 20 minutes

Utilisation d'un support papier = remettre en ordre ses idées pour structurer son argumentation

- ↪ Construction d'un document pour faciliter la réactivation des idées qui ne sera pas remis au jury, ni conservé par le candidat : *schéma, carte mentale, plan, mots clés* ;
- OU**
- ↪ Production d'un document remis au jury pour soutenir l'argumentation (document non évalué, non conservé par le candidat) : *plan, schéma, graphique ...*



**Préparations
indispensables**

L'exposé se déroule sans note et debout (*sauf temps d'échange ou il peut s'asseoir, cf diapo suivante*).

Pendant 5 minutes, le candidat présente la question retenue par le jury et y répond. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation.

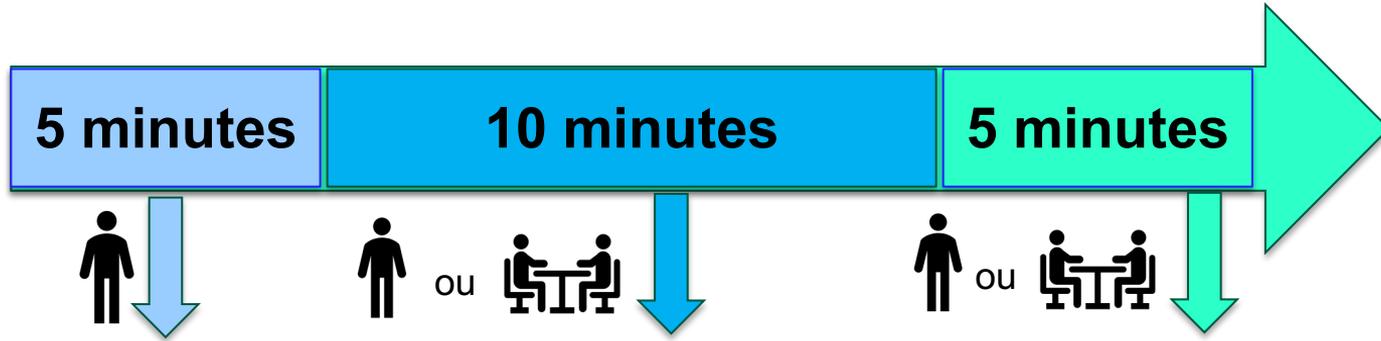
Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue ses qualités d'écoute et ses compétences argumentatives. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.

*Dans le cas où la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, les deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peuvent se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, **selon le choix du candidat.***

Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre comment la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel. *C'est le cheminement du projet développé par le candidat qui est évalué et non le projet lui-même.*

Les candidats à besoins éducatifs particuliers peuvent demander à bénéficier d'aménagements de l'épreuve.

L'ÉPREUVE ORALE TERMINALE



Premier temps
présentation
d'une question

Deuxième temps
échange du jury
avec le candidat

Troisième temps
échange sur le
projet d'orientation
du candidat

Le jury va porter son attention sur :

- la capacité à argumenter et à relier les savoirs,
- la solidité des connaissances,
- l'expression et la clarté du propos,
- l'engagement dans la parole, la force de conviction et la manière d'exprimer une réflexion personnelle, ainsi qu'aux motivations du candidat.

Le jury est formé par deux professeurs de disciplines différentes : un professeur d'une des deux spécialités de l'élève et un professeur de l'autre spécialité ou d'un des enseignements communs, ou encore un professeur-documentaliste.

Aménagement d'épreuve pour les candidats à besoins éducatifs particuliers

En appliquant les articles D. 351-27 et suivants du Code de l'éducation, les candidats dont les troubles impactent la passation de l'épreuve orale terminale peuvent faire une demande d'aménagement d'épreuve selon les procédures en vigueur.

Les demandes d'adaptation ou d'aménagements peuvent porter particulièrement sur :

- **une majoration du temps de préparation ou du temps de passation** de l'épreuve ;
- **une brève pause** en raison de la fatigabilité de certains candidats (déductible du temps de passation) ;
- **une accessibilité des locaux** et une installation spécifique de la salle ;
- **des aides techniques ou du matériel** apportés par le candidat ou fournis par l'établissement : *utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur équipé d'un logiciel spécifique le cas échéant (logiciel de retour vocal par exemple) que l'élève est habitué à utiliser en classe, mais vidé de ses dossiers ou fichiers et hors connexion ;*
- **la communication** : *le port, par au moins un membre du jury, d'un micro haute fréquence (HF), une énonciation claire et simple des questions en face du candidat afin de faciliter une lecture labiale le cas échéant ou toute autre modalité d'adaptation ;*
- **les aides humaines** : *un secrétaire reformulant une question ou expliquant un sens second ou métaphorique - rassurant le candidat ou apportant toute autre aide requise - un enseignant spécialisé dans les troubles des fonctions auditives le cas échéant - un interprète en langue des signes française (LSF) ou un codeur en langage parlé complété (LPC) ;*
- **d'autres adaptations possibles** : *fournir une transcription écrite (avec ou sans aide humaine) pour la présentation orale de la question et pour l'échange sur le projet d'orientation du candidat - répondre par écrits brefs (avec ou sans aide humaine) lors des échanges avec le jury - la présence dans les membres du jury d'au moins une personne maîtrisant la LSF ou le code LPC - le cas échéant, sera préférée à la présence d'un interprète ou d'un codeur - toute autre mesure favorisant les échanges avec le jury et conforme à la réglementation en vigueur.*

Grille d'évaluation indicative

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm>

La grille indicative proposée dans le bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

La grille indicative peut servir d'outil pour la préparation des élèves.

Elle doit être explicitée entre élèves et professeurs tout au long de la préparation du « Grand Oral ».

Il s'agit surtout de clarifier les attendus de l'épreuve.

Il est important de rappeler que l'évaluation porte sur une prestation orale individuelle et non sur la personnalité du candidat.

La grille d'évaluation indicative ci-après doit être prise en compte également pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Le jury veillera à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat.

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
Insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
Satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
Très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.